

L'an deux mille onze, le cinq janvier à quinze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du seize décembre deux mille dix, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 19
Membres titulaires présents ou représentés : 8
Pouvoirs : 3
Quorum atteint
Nombre de suffrages exprimés : 11

Présents(es)

Marcel BAGARD,
Marc BONNARD,
Jean-Pierre BUIX,

Michèle EYBALIN,
Bruno LAGIER,
Hervé RASCLARD,

Nicolas ROSIN,
Michel TACHE

Pouvoirs

Annie AGIER à Michèle EYBALIN, Christine NIVOU à Hervé RASCLARD, Jean-François SIAUD à Marc BONNARD

Excusés(es)

Jean-Marie BERTRAND, Marie BOUCHEZ, Corinne MOREL-DARLEUX

Objet : Prise en charge des frais de mission d'une formation organisée en partenariat avec le Centre de Recherche sur les Ecosystèmes d'Altitudes (CREA) dans le cadre du programme « Phénoclim »

Le Centre de Recherche sur les Ecosystèmes d'Altitudes, basé à Chamonix, a lancé, en 2004, un programme de recherche consacré à l'étude des conséquences des changements climatiques sur la flore de montagne. Ce programme s'adresse à tous les habitants de massif alpin résidant entre 200 et 2200 mètres d'altitude, et plus particulièrement aux écoles, associations ou institutions qui travaillent dans le domaine de la préservation de l'environnement. Il permet à chacun, après une formation adéquate, de saisir, par le biais d'internet, ses observations, sur les dates au printemps d'ouverture des bourgeons, de déploiement des feuilles, de floraison (de 10 espèces d'arbres ou d'arbustes) et, à l'automne, sur celles de changement de couleur et de chute des feuilles.

Dans le cadre des actions d'éducation à l'environnement et au territoire, et des réflexions qui devraient conduire à la création d'un observatoire des changements climatiques, il est apparu intéressant d'organiser, sur le territoire du projet de Parc naturel régional des Baronnies Provençales, une formation concernant ce programme. En accord avec le CREA, cette formation se déroulera le 30 mars 2011 à Rosans. Elle sera gratuite et destinée, en priorité aux enseignants et aux acteurs du secteur de l'éducation à l'environnement et au territoire des Baronnies Provençales.

Le CREA mettra pour cela à disposition sa chargée de communication scientifique, responsable du programme Phénoclim.

Le Président demande donc, en application de la délibération n°42-2010 du 25 juin 2010, concernant la « prise en charge des frais de mission de partenaires associés dans la cadre d'actions démonstratives », que le SMBP prenne en charge les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration de la chargée de communication scientifique du CREA.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau approuve la demande du Président, et l'autorise à signer tout acte relatif.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD